



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE CONTRÔLE TECHNIQUE
POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU
CLOS ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE
DE VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE RISK
CONTROL.**

**DÉCISION N° AU-19-353
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur PIERRE LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société RISK CONTROL jugée économiquement la plus avantageuse et conforme au cahier des charges ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société RISK CONTROL domiciliée 38 rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET, représentée par Monsieur KHOURY Nauf, Chef d'agence, le marché de contrôle technique pour les travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel-de-ville de Vincennes.

Le montant du marché dans sa solution de base s'élève à 11 590 € HT (13 908 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190927-lmc1H6589H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/09/2019 Date de Publication : 27/09/2019
